



aefe

AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS
À L'ÉTRANGER

Service des Personnels

À Nantes le lundi 22 mars 2004

**Note
à Monsieur le contrôleur financier**

Objet : Contrats d'expatriés de l'Agence.

Depuis le CTP du 16 janvier 2004, les contrats des expatriés sont les suivants :

- Contrats de 3 ans renouvelables par reconduction expresse pour **deux périodes de un an** (« 3 + 1 +1 ») pour les personnels d'encadrement suivants :
 - les Inspecteurs de l'Éducation Nationale (IEN).
 - les personnels de direction (EPD), qu'ils soient chefs d'établissement (proviseurs ou principaux) ou adjoints.
 - les faisant fonction de chefs d'établissement.
 - les gestionnaires et gestionnaires comptables (EA).
 - les conseillers pédagogiques du 1^{er} ou du 2nd degré.
 - les directeurs du primaire ou les faisant fonction de directeur du primaire.
 - les coordonnateurs et responsables de bureau de la formation.
 - les conseillers principaux d'éducation (CPE).
 - les chefs de travaux
- Contrat de 3 ans renouvelable par tacite reconduction pour une période de 3 ans ("3+3") uniquement pour les enseignants du 1^{er} (adjoints) ou du 2nd degré.

AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER
ÉTABLISSEMENT PUBLIC NATIONAL À CARACTÈRE ADMINISTRATIF
SOUS TUTELLE DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Lors des CTP du 6 février et du 23 juin 2003 ont été prévues les règles complémentaires suivantes :

- Les contrats des expatriés d'Alger et de Kaboul sont de deux ans renouvelable par reconduction expresse pour une seule période de deux ans (« 2 + 2 ») (CTP du 6 février 2003).
- Les contrats des expatriés de Jérusalem sont aussi de deux ans renouvelable par reconduction expresse pour une seule période de deux ans (« 2 + 2 ») (CTP du 23 juin 2003).

Sont recrutés sur des contrats de personnels d'encadrement (« 3 + 1 + 1 ») en 2004, en sus des inspecteurs de l'éducation nationale, des personnels de direction, des personnels administratifs et des directeurs d'école (cf supra) les personnels suivants :

- faisant fonction de chef d'établissement :
 - Berlin (Allemagne) : lycée franco-allemand : M. X
 - Ibiza (Espagne) : collège français : M. Housset
 - Sousse (Tunisie) : collège français : M. Y. Michel
 - Managua (Nicaragua) : école française : M. Soubies
 - Florence (Italie) : école française : M. X
 - Hararé (Zimbabwe) : Groupe scolaire Jean de la Fontaine : M. Tignol
 - Shanghaï (Chine) : école française : Mme Marchais
 - Le Cap (Afrique du sud) : école française : M. Outin
 - Amman (Jordanie) : école française : Mme Léoni-Orsalani
 - Malabo (Guinée équatoriale) école française : M. X
- responsable de bureau de la formation :
 - Rabat (Maroc) : responsable du bureau de l'arabe : Mme Dolez
 - Tokyo (Japon) : agrégé de japonais : M. Giraud
- Conseillers pédagogiques du 2nd degré :
 - Beyrouth (Liban) : lycée Verdun : professeur de sciences physiques : M. Groussard.
 - Abidjan (Côte d'Ivoire) : lycée Blaise Pascal : professeur d'histoire-géographie : M. X
 - Dakar (Sénégal) : lycée Jean Mermoz : professeur de mathématiques : M. Planet.
- Conseillers pédagogiques du 1^{er} degré :
 - Sao Paulo (Brésil) : M. Lafont
 - Washington (Etats-Unis) : M. Bourguignon
 - Mexico (Mexique) : M. Arrondeau
 - Rabat (Maroc) : M. Morival
 - Dakar (Sénégal) : M. Daynac



- Djibouti (Djibouti) : M. Lusignan

Sont recrutés sur des contrats de « 2 + 2 » :

- à Alger (Algérie) : lycée international Alexandre Dumas
 - certifié de SVT : M. Castagnet
 - certifié de sciences physiques : Mme Bogo
- à Kaboul (Afghanistan) : centre d'enseignement français en Afghanistan
 - gestionnaire comptable : M. X
 - enseignant du 1^{er} degré : M. X
 - enseignant du 2nd degré : M. X
- à Jérusalem : lycée français
 - professeur certifié d'arabe : M. X

La Responsable du Service des Personnels

Nicole GENEST

CQ : COT 2

Agence comptable
Service informatique
Bureau des affaires générales et juridiques
Secteurs géographiques

Mme Eliane Carrié
Bureau de la gestion

Bureau du recrutement
Service du budget
M. Lebreton